



Syndicat national de
l'environnement



Police de
l'environnement

Flash infos

*Informations aux agents de l'Agence française
pour la biodiversité.*

10 avril 2018



Police de l'environnement Un jeu de dupes ?

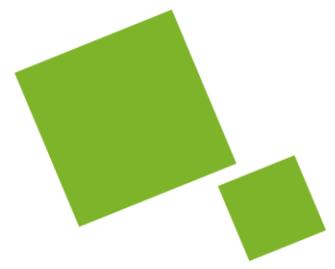
Une mission d'audit CGEDD/IGF est en cours et parmi ses champs d'expertise figure le rapprochement des services territoriaux AFB/ONCFS. La sortie de son rapport est imminente (seconde quinzaine d'avril semble-t-il).

En attendant ce document stratégique pour l'avenir de nos missions, le directeur général de l'ONCFS sème le trouble. Ainsi, lors de son intervention liminaire au dernier comité technique de son établissement qui s'est tenu le 29 mars dernier, Olivier Thibault a exposé aux O.S différents scénarios pour l'avenir de l'ONCFS à savoir :



- **la mise en place de deux établissements complémentaires** (l'un dédié à la police et l'expertise de la nature = ONCFS + SD AFB qui serait capable de donner des prescriptions et de les contrôler et l'autre regroupant toutes les autres activités de l'actuelle AFB) ;
- **la fusion des établissements** (en précisant que selon lui, le timing idéal d'une fusion aurait été à la création de l'AFB et qu'aujourd'hui vu les difficultés internes à l'AFB cela semblait compliqué) ;
- **le statu quo vis-à-vis de la situation actuelle** en précisant que si rien n'était fait à l'ONCFS, il allait disparaître).

Lors de cette intervention, le directeur de l'ONCFS a déclaré aux représentants du personnel que le moment était stratégique pour la vie de l'établissement. Il a laissé entendre que la position du ministère (qu'il soutient !) était de rendre les établissements publics AFB, ONCFS et Agences de l'Eau non concurrents et complémentaires. En cela, le premier scénario satisferait cette position.



Encore selon lui, vis-à-vis de la tutelle, jamais la réflexion n'avait été aussi proche d'arriver à un établissement public régalien qui regrouperait la police des espaces terrestres et aquatiques. Il a ajouté également qu'il allait se battre pour cet objectif.

Après avoir pris connaissance de ces informations par le biais de nos collègues élus de la branche milieux et faune sauvage du Sne-FSU, nous avons alerté le directeur général de l'AFB sur ces déclarations et lui avons demandé de réagir.

Enfumage ou pas ?

Christophe Aubel, après avoir pris contact avec son homologue de l'ONCFS, nous a répondu en temporisant. S'agissant des éventuelles déclarations du DG de l'ONCFS, ce dernier ne reconnaît qu'une partie de ces propos, il conteste en effet tout positionnement de la tutelle mais confirme bien le reste des déclarations en précisant qu'il y a eu un débat en séance autour des 3 options. Ce que démentent nos collègues présents sur place puisqu'il s'agissait *d'une information de sa part en début de CT.*



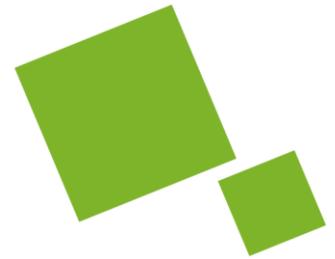
Notre directeur général nous indique également qu'Olivier Thibault a ajouté qu'il pensait que ce serait « *une erreur de rester sur le statu quo et que les services départementaux passent en dessous de la taille critique* » et qu'il espérait « *que les décisions permettront in fine de ne pas garder des établissements publics en compétition* ».

En ce qui le concerne, Christophe Aubel nous confirme ce qu'il a pu déjà déclarer à savoir que « *le projet d'établissement, comme le COP en cours de préparation intègrent bien les missions de police dans celles de l'AFB car elles font parties de nos missions, la loi le dit.* » Il ajoute que le rapport de la mission « *pourrait évoquer plusieurs scénarii, parmi ceux-ci pourraient figurer ceux qu'a évoqué le DG de l'ONCFS mais aussi d'autres (Unité de Travail Commune...).* A ce jour, nous je n'en sais pas plus, mais je peux vous assurer que la tutelle n'a exprimé aucune préférence sur tout cela. »

Dans le même temps, le Sne-FSU a interpellé le cabinet du ministre qui a déclaré récuser ces propos. En attente aussi du rapport CGEDD/IGF, le ministère n'a prédéfini aucune orientation.



Ces paroles et ces débats font d'autant plus échos que ces dernières années l'ONCFS semble se mettre en ordre de marche pour se recentrer sur l'activité police et que le nouveau directeur général participe activement à cette orientation (communication axée sur l'ONCFS premier service français de police de l'environnement, velléité de se séparer de certaines réserves nationales et de structurer les pôles techniques autour de thématiques servant l'activité police...). De même, des bruits de couloir insistants font état de discussions menées avec le lobby chasse pour qu'il accepte de laisser son indépendance à l'ONCFS au prix de quelques dizaines de millions annuels.



Le sujet devrait certainement s'éclaircir d'ici peu avec la sortie imminente du rapport de la mission CGEDD/IGF). Ceci étant, **le Sne-FSU a, de longue date, pris position en défendant depuis les premières missions de préfiguration qu'une AFB n'aurait du sens qu'avec l'intégration de l'ONCFS pour que l'Agence ait un panel de compétences le plus transversal possible en matière de biodiversité.**

Le rapport CGEDD/IGF ne traite pas que de répartition de missions de police entre ONCFS et AFB, loin de là. Il porte également sur les opérateurs de l'eau et de la biodiversité et sa lettre de mission interministérielle est très orientée rationalisation et économies à tous les étages.

Aussi, le Sne-FSU examinera de près toutes les propositions qui ressortiront de ce travail en les comparant avec les documents clefs du syndicat : <http://snfsu.org/?-Cahiers-thematiques-du-SNE-biodiversite-eau-climat-energie-fiscalite->

Nous serons vigilants à ce que toute évolution réponde à une triple exigence :

- mise en place d'une fiscalité environnementale efficace et efficiente qui consolide et étende le principe pollueur/payeur – aménageur/payeur – destructeur/payeur.
- optimisation et extension des champs d'intervention et des moyens alloués aux opérateurs.
- respect et valorisation des femmes et des hommes, toutes situations et tous statuts confondus qui œuvrent quotidiennement à la protection de la biodiversité, respect de leurs métiers et de leurs savoir-faire.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons d'ores et déjà annoncer que l'option « 1 » annoncée par le DG ONCFS est la pire solution qui pourrait advenir et celle que nous combattons avec le plus de véhémence. C'est celle qui déstructurerait de fond en comble l'AFB comme l'ONCFS et ferait perdre aux deux établissements et à leurs agents la légitimité acquise sur le terrain et auprès des partenaires depuis longtemps. **Police et technique, appui à l'Etat et aux acteurs, connaissance et surveillance sont les plus-values de nos services territoriaux !**

Aussi, il ne s'agit pas de savoir qui est le meilleur aujourd'hui. Chaque agent, dans chaque établissement connaît son métier et ses missions et les réalise dans les règles de l'art. Un rapprochement ne peut se faire que dans le respect mutuel, pour les milieux et la biodiversité, et sans calcul que d'aucuns qualifieraient de machiavélique.



Le Sne-FSU dénonce tout propos anxiogène et destructif. Le vrai temps de travail et sans doute de lutte syndicale aura lieu à l'aval immédiat de la publication du rapport CGEDD/IGF, laissons à ceux qui jouent de nos angoisses, les supputations stériles.